

LES ORDONNANCES MACRON : CE QUI CHANGE

Décryptage et analyse : des Ordonnances aux Décrets d'application



Public concerné :

Présidents d'Association, Directeurs d'établissement.
Chefs d'entreprise, de service.
Responsables des Ressources Humaines.

Champ social formations / Juridique

Intervenante : **Nathalie NIGLIO - Avocat Conseil**

Spécialiste en Droit du travail - Droit de la Sécurité Sociale et de la Protection Sociale

Pour vous inscrire

Champ social formations

04 66 29 10 04 / contact@champsocial.com
<http://champsocialformations.com/inscriptions/>

Tarif : 190 € TTC

jeudi 7 décembre 2017

de 9h à 12h30

Maison du Protestantisme

3 Rue Claude Brousson
30000 Nîmes



CHAMP SOCIAL
FORMATIONS

PROGRAMME DE LA FORMATION



Nathalie NIGLIO - Avocat Conseil

Spécialiste en Droit du travail - Droit de la Sécurité Sociale et de la Protection Sociale

Annoncée, la réforme du Code du Travail était particulièrement attendue

- Renforcement du dialogue social, modification de la structure de la représentation du personnel et sécurisation des relations de travail : telles sont les mesures phares des Ordonnances Macron.
- Elles seront analysées à la lumière des Décrets d'application avec leurs incidences pratiques dans la vie de l'entreprise.

I- L'instance unique fusionnée : le Comité Social et Économique (CSE)

- Les modalités de fonctionnement.
- Le renforcement de la compétence des élus.
- Comment gérer la transition ?

II- Sécuriser les relations individuelles de travail

- Les modèles de lettre de licenciement et la prescription des contestations.
- Le barème des indemnités pour défaut de cause réelle et sérieuse.
- Les nouvelles règles du licenciement économique.
- Inaptitude : le nouveau périmètre de reclassement.
- « La promotion » de la conciliation Prud'Homale.
- Favoriser l'accès au droit : le Code du travail numérique.

III- Les nouvelles mesures liées à l'embauche et à la gestion des effectifs

- La modification du régime du CDD et du contrat de mission.
- L'analyse des formes particulières de contrat de travail (le CDI de chantier ou d'opération).
- La sécurisation du prêt de main-d'œuvre.
- Les mesures liées aux conditions de travail (le télétravail, le travail de nuit, le nouveau régime de la pénibilité...).

IV- Renforcer la négociation collective : la nouvelle hiérarchie des normes

- Le renforcement de la place de l'accord d'entreprise.
- La nouvelle articulation de l'accord d'entreprise et de l'accord de branche.
- La validité des accords d'entreprise (accord majoritaire et référendum).
- La sécurisation des accords collectifs.

FICHE D'INSCRIPTION

LES ORDONNANCES MACRON : CE QUI CHANGE

Décryptage et analyse : des Ordonnances aux Décrets d'application

FICHE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire :

> retourner par courrier postal à l'adresse ci-dessous la présente fiche d'inscription dûment remplie à :

Champ social formations, 34 bis rue Clérisseau - 30000 Nîmes

Numéro d'agrément : 91-30-02571-30/ N° de SIRET : 400 092 094 000 38

ou directement sur le site : <http://champsocialformations.com/inscriptions/>

Le participant

Nom : Nom Marital :

Prénom :

Né(e) le à

Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : E-mail :

Portable :

Fonction :

Statut : Salarié(e) Demandeur(se) d'emploi Autre (précisez).....

Établissement / Organisme / Collectivité

Nom :

Adresse :

.....

Personne habilitée à engager l'établissement :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Email :

Règlement

Par chèque à l'ordre de « Champ social formations » lors de l'inscription.

Nos autres formations

➤ Interventions sur site. Accompagnement de projets. Régulation

➤ La Parentalité, ses enjeux et ses réseaux

➤ Dispositif ITEP

➤ Les pédagogies inclusives. AVS

➤ Médiations artistiques et culturelles

www.champsocialformations.com